

FORMATION REGLEMENTAIRES

afco formation

2019



**afco - FORMATION
REGLEMENTAIRES**
209 impasse Paul ENENGBE OBAME
BP : 7467 Libreville GABON
Email : courriel.afco@gmail.com



Pratique du CSST

<p>Conditions de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> · Durée (jours) : 05 jours pour un effectif sup à 300/ 3jours pour un effectif inf 300 · Effectif : 10 max · Type : Formation Présentielle 	<p>Personnes concernées</p> <p><u>Formation de 5 jours</u> Toute personne participant au CSST, représentant du personnel</p> <p><u>Formation de 3 jours</u> Toute personne qui exerce ou a exercé des fonctions de représentant au sein du CSST. Toute personne ayant à participer au fonctionnement du CSST</p> <p>Pré requis</p> <p>Maîtrise écrite et orale de la langue française.</p>
<p>Objectifs pédagogiques et bénéfiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre ce que c'est qu'un CHSST • Pouvoir animer un CHSST • Connaître qui sont les acteurs • Connaître les prérogatives d'un CHSST <p><u>Formation de 5 jours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer activement et efficacement au CHSST • Contribuer à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail. <p><u>Formation de 3 jours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'issue de cette formation, le stagiaire connaît l'essentiel des missions et des méthodes d'analyse du CHSST conformément aux dispositions du code du travail 	
<p>Moyens pédagogiques et techniques</p> <p>Exposés, exercices, études de cas. contrôle des connaissances</p>	<p>Evaluation des acquis</p> <ul style="list-style-type: none"> · <u>Conditions</u> : <p>Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.</p>

Moyens d'encadrement

Conseil dans le domaine concerné.

Documents stagiaires

Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation.

· Documents sanctionnant la réussite :
Attestation de réussite à la formation

Programme

Enseignement théoriques

- Qu'est-ce qu'un CHST, quel est son rôle, sa composition,
- Mise en place d'un CHSST
- Son fonctionnement
- Les moyens dont il dispose
- C'est quoi un avis consultatif
- Les informations pratiques



Gestes et postures

Conditions de réalisation

- Durée (jours) : 2
- Effectif : 10
- Type : Formation Présentielle

Personnes concernées

L'ensemble du personnel des entreprises, notamment les personnes affectées à des travaux de manutention manuelle et celles effectuant occasionnellement de la manutention ou du transport de matériel

Pré requis

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Objectifs pédagogiques

Connaître les techniques, théoriques et pratiques, de manutention manuelle
Aborder les notions d'analyse de poste de travail vers leur optimisation (sécurité et performance).

Moyens pédagogiques et techniques

Utilisation de supports audiovisuels, PowerPoint ;
Exercices d'application et études de cas ;
Fourniture d'un support stagiaire.

Moyens d'encadrement

Spécialiste habilité dans le domaine

Documents stagiaires

Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation.

Evaluation des acquis

- Conditions :
Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.
- Documents sanctionnant la réussite :
Attestation de réussite à la formation

Programme

JOUR 1

- Les accidents de manipulation et de transport manuel ;
- Notions d'anatomie ;
- Principes de sécurité physique ;
- Application aux matériaux manutentionnés ;
- Approche de l'analyse des risques d'un poste de travail ;

JOUR 2

- Travaux pratiques



Habilitation électrique, personnel électricien intervenant en BT

Conditions de réalisation

- Durée (jours) : 03
- Effectif : 12 maximum
- Type : Formation Présentielle

Personnes concernées

Personnel Electricien des services d'entretien et de maintenance.

Pré requis

Maîtrise orale et écrite de la langue française,
Avoir déjà suivi la formation initiale à l'habilitation électrique « Indice 1 » ou « Indice 2 »,
Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (Tenue de travail, gants isolants, écran facial et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage

Objectifs pédagogiques

Réaliser les opérations pratiques demandées dans les obligations réglementaires en vue de valider les niveaux d'habilitation obtenus lors des stages « Indice 1 » et/ou « Indice 2 »

Moyens pédagogiques et techniques

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction

Moyens d'encadrement

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification d'afco justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.

Documents stagiaires

Livret stagiaire reprenant les différents

Evaluation des acquis

· Conditions :

Conditions :
Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module
Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles
Délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné des symboles proposés par le formateur.

Document sanctionnant la réussite

Attestation de réussite à la formation

modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation.

Programme

Travaux pratiques d'intervention en TBT et BT :

- Mesurages, manœuvres, essais et vérifications,
- Connexion avec la présence de tension,
- Remplacement de fusibles BT, de lampes ou de leurs accessoires,
- Application des prescriptions de sécurité pour la protection individuelle.

Travaux pratiques Hors Tension :

- Consignation BT,
- Méthodologie des travaux au voisinage en BT,
- Application des prescriptions de sécurité pour la protection collective,
- Rédaction et étude des documents (avis fin de travail, attestation de consignation, autorisation de travail, etc.)



Habilitation électrique, personnel intervenant en Haute Tension, Basse tension (HTBT)

Conditions de réalisation

- Durée (jours) : 04
- Effectif : 10
- Type : Formation Présentielle

Personnes concernées

Personnel électricien ou électromécanicien chargé en BT et/ou HT :

- d'exécuter des consignations,
- de diriger des travaux hors tension,
- d'exécuter des interventions générales..

Pré requis

Etre électricien ou électromécanicien.

Objectifs pédagogiques

- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation.
- Connaître les réglementations en matière d'instructions, de consignes de sécurité électrique et de risques présentés par les installations et équipements BT et HT.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT et HT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques.

Moyens pédagogiques et techniques

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.

Moyens d'encadrement

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification d'afco justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné.

Documents stagiaires

Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation

Evaluation des acquis

- Conditions :

Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module

Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles

Délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné des symboles proposés par le formateur.

Documents sanctionnant la réussite :

Attestation de réussite à la formation

Enseignement théorique

- L'évaluation des risques ;
- Les dangers de l'électricité ;
- Les risques spécifiques à la Haute Tension ;
- Les appareillages en Basse Tension et Haute Tension ;
- Les limites, zones et opérations liées ;
- Les équipements de protection ; les rôles et titres d'habilitation ; procédure et déroulement des travaux hors tension / des interventions ;
- La procédure en cas d'accident / d'incendie électrique ;
- Les spécificités des titres B1, B1V, B2, B2V, BC, BR, H1, H1V, H2, H2V et HC.



Personne Compétente en Radioprotection (PCR) sources scellées et non scellées

Conditions de réalisation

- Durée (jours) : 5 pour les sources scellées et non scellées
- Effectif : 10 maximum
- Type : Formation Présentielle

Personnes concernées

Toute personne compétente en radioprotection désignée par le Chef d'Etablissement soumis à des risques d'exposition aux rayonnements ionisants

Pré requis

Savoir lire et écrire
BAC minimum

Il est fortement conseillé d'avoir un niveau de formation au moins égal au niveau technicien et une connaissance de l'utilisation des sources de rayonnements ionisants dans son secteur d'activité.

Objectifs pédagogiques

Respecter la réglementation en République gabonaise et les réglementations Internationales.

Le contenu de la formation de la "Personne compétente en radioprotection" doit permettre au candidat d'effectuer les missions qui lui sont dévolues au sein de l'entreprise

Moyens pédagogiques et techniques

Mise en pratique sur le matériel de l'entreprise,
Enseignement théorique en salle.
Etude de cas

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé et habilité à former dans le domaine mentionné

Documents stagiaires

Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation.

Evaluation des acquis

· Conditions :

Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.

· Documents sanctionnant la réussite :

Attestation de réussite à la formation.

Programme

Formation initiale théorique- 3 jours

La radioactivité
Interaction des rayonnements avec la matière
Principe de protection contre l'exposition externe
Principe de protection contre la contamination
Détection des rayonnements
Les sources d'exposition pour l'homme
La réglementation
La réglementation au sein d'un établissement
Le rôle de la personne compétente
L'optimisation en radioprotection

Formation initiale théorique – Sources scellés –2 jours

Ce module comporte des mises en situation, notamment l'acquisition des bonnes pratiques dans les conditions suivantes :

- Calculs de protection
- Pratique de la détection des rayonnements, fonctionnement des appareils
- Gestion d'une situation d'urgence
- Analyse du poste de travail et d'évaluation des expositions
- Délimitation des zones surveillées et contrôlées
- Recueil, transmission et récupération d'une information dosimétrique
- Pratique des contrôles internes



Journée sécurité

Conditions de réalisation

- Durée (jours) : 1
- Effectif : 10
- Type : Formation Présentielle

Personnes concernées

Personne volontaire

Pré requis

- Maîtrise orale et écrite de la langue française

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes fondamentaux de la politique HSE et ses dispositions
- générales de Sécurité
- Connaître et maîtriser les dispositions générales de sécurité et les procédures d'urgence
- Connaître et maîtriser les gestes de premiers secours
- Connaître et maîtriser le risque d'incendie

Moyens pédagogiques et techniques

Vidéo, exposés, exercices, études de cas. Jeux de rôle.

Moyens d'encadrement

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné.

Documents stagiaires

Livret stagiaire reprenant les différents modules théoriques abordés et/ou guides, textes et tout type de documents vus lors de la formation.

Evaluation des acquis

- Conditions :
Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.
- Documents sanctionnant la réussite :
Attestation de réussite à la formation

Programme

Induction HSE & Risques spécifiques
Les gestes de Premiers Secours
Le risque Incendie